

La responsabilité juridique du Conseiller en gestion de patrimoine

Georges Amazan

Vient de paraître

L'auteur

Georges Amazan, conseil en investissement financier en qualité de gérant/associé du Cabinet Conseil en Organisation patrimoniale FIMADE à Toulon, est titulaire d'un Dess de Finances, d'un Master Gestion, mention Stratégies et Finances d'Entreprises, spécialités Gestion de Patrimoine (Centre d'Etudes des techniques financières d'ingénierie d'Aix-en-Provence), d'un Des de l'Institut technique de Banque (Conservatoire des Arts et Métiers).

L'éditeur

Les Éditions de Verneuil
35 rue de Liège - 75 008 Paris

Les caractéristiques

Nombre de pages : 96
Format : 145 x 210
ISBN : 978-2-906994-83-6
Prix : 14 euros
Couverture : dos carré collé
Référencement : Juridique, Patrimoine
Parution : février 2009

Contact

Siham Debbagh

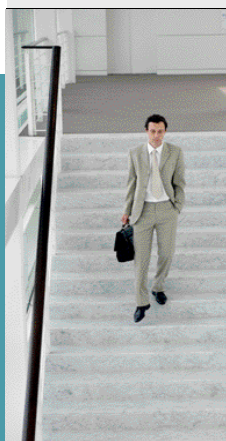
Email : sdebbagh@gestiondefortune.com
Tél. : 01 44 70 66 66 - Fax : 01 44 70 66 69

L'activité de conseil en gestion de patrimoine à défaut de statut légal et de définition légale n'est réglementée qu'au titre des activités qu'il recouvre. Ce n'est qu'au travers de la superposition de ces activités réglementées non exclusives les unes des autres que l'on peut analyser avec plus ou moins de certitudes les obligations liées à l'environnement réglementaire du CGPI.

Il s'agit principalement du conseil en investissement financier, du démarchage bancaire et financier, de l'intermédiation en assurance de même que la transaction immobilière. Pour réaliser cet ouvrage, l'auteur a fait la distinction entre les métiers du conseil et ceux de la préconisation ou vente de produits :

- Les métiers du conseil : le Conseil en investissement financier (CIF) et la Compétence juridique appropriée à titre accessoire (CJA).
- Les métiers de la vente : le démarchage bancaire ou financier, le courtage d'assurance, la transaction immobilière et l'Intermédiation en opération de banque (IOB).

Ce livre s'appuie sur les textes réglementaires en application pour comprendre les risques de la mise en cause en responsabilité professionnelle du conseiller en gestion de patrimoine dans l'exercice de ses différentes activités. ●



En vente dans les librairies et les Fnac

